

CB/CZ 023/18
Bruxelles, le 29 août 2018

Monsieur Bernard GILLIOT
Président
FEB
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée nationale d'actions en front commun le 2 octobre 2018**

Cher Monsieur,

A l'initiative du Front commun syndical FGTB-CSC-CGSLB, une journée nationale d'actions sur le thème des pensions et des fins de carrière aura lieu dans les différentes régions du pays le 2 octobre 2018.

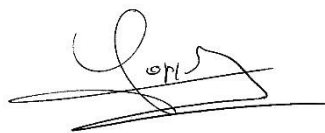
Dans certaines entreprises, ces actions pourront occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 2 octobre 2018 sera donc une journée d'actions interprofessionnelles qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs dont le shift aurait commencé le 1^{er} octobre au soir ou se terminant dans la nuit du 2 au 3 octobre.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises concernés.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Robert VERTENUEIL,
Président FGTB



Mario COPPENS,
Président CGSLB



Marc LEEMANS,
Président CSC